

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-28 du Comité Syndical en date du 07 juillet 2023 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté n° 01/2023 en date du 07 juillet 2023 portant délégation de fonction et de signature au 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte, pour toutes les affaires concernant la partie du site des Portes de l'Orne située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

Vu le Budget Primitif,

Vu la délibération du Comité Syndical n°2020-34, en date du 15 octobre 2020, attribuant le marché n° 19006 - Réhabilitation de l'ancien bâtiment Energie pour la création d'un Pôle d'accompagnement des porteurs de projets à Amnéville, et notamment le lot 05 : menuiserie aluminium / acier verrières, à la société LEFEVRE SAS - 44, rue Principale 54560 BEUVILLERS, pour un montant de 654 009,17 € H.T.,

Vu la décision du Président n°2023-38 en date du 15 septembre 2023 portant signature d'un avenant n° 1 au marché 19006 et notamment au lot n° 05, pour les travaux modificatifs d'un montant de 26 873,52 € H.T., portant le montant total du marché de 654 009,17 € à 680 882,69 € H.T.,

Considérant la demande de travaux modificatifs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : de signer un avenant N° 2 au marché n° 19006 – Réhabilitation de l'ancien bâtiment Energie pour la création d'un Pôle d'accompagnement des porteurs de projets à Amnéville, et notamment le lot 05 : menuiserie aluminium / acier verrières, attribué à la société LEFEVRE SAS - 44, rue Principale 54560 BEUVILLERS, pour la réalisation de travaux modificatifs,

Article 2 : que le montant de cet avenant est fixé à 1 170 € H.T., portant le montant total du marché de 654 009,17 € H.T. à 682 052,69 € H.T. (tous les avenants compris).

Rombas, le 13 décembre 2023

Affichage au siège le 18.12.2023

Pour le Président,
Le 1^{er} Vice-Président,



Lionel FOUSSIER

Assuré de réception en préfecture
03120036190-20231213-DP2023-52-AU
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023